



**Auvergne
Rhône-Alpes**
Tourisme

(courrier adressé aux 3 Recteurs d'académie et DASEN)

Madame
Monsieur....

Lyon, le 16 décembre 2021

Objet : Annulation des séjours dans les centres de vacances
et séjours scolaires

Madame,

Comme vous le savez sans doute, **Auvergne Rhône Alpes Tourisme** œuvre de longue date en faveur de la découverte des territoires par les jeunes de notre région. En effet, cela constitue un élément important de leur construction de futur adulte.

C'est dans cette dynamique que je souhaite appeler votre attention et, plus précisément, concernant les centres de vacances et les séjours scolaires.

Avec la crise sanitaire, de nombreux séjours n'ont pu être mis en œuvre ces derniers mois. Cela a inévitablement pénalisé les projets élaborés par les enseignants et les dynamiques positives qui y sont associées.

Les centres de vacances ont aussi beaucoup souffert de cette période où ils ont été empêchés de recevoir leurs publics dans un contexte où leur économie est généralement déjà fragile et très malmenée depuis mars 2020.

Ils ont mis en œuvre des protocoles d'accueil, rigoureux, intégrant pleinement les contraintes sanitaires et les gestes barrières, et ils ont renforcé la formation sur ce sujet de leur personnel.

En amont des accueils des classes de découvertes, les responsables des hébergements ont travaillé avec les services de l'ARS, de la Préfecture, de la Drages afin de définir les règles de restauration, de couchage, les transports, les activités etc.... et d'assurer le bon déroulement des séjours. Un référent COVID a été nommé, des espaces pour accueillir les enfants qui présenteraient des symptômes ont été créés.

Que ce soient les séjours collectifs organisés cet été et durant les vacances de la Toussaint

SIEGE SOCIAL

11 BIS QUAI PERRACHE
69002 LYON – FRANCE

SITE DE CLERMONT-FERRAND

59 BOULEVARD LEON JOUHAUX
CS 90706
63050 CLERMONT-FERRAND
CEDEX 2 – FRANCE
TEL +33 (0)4 73 29 49 49

par des centres sociaux ou autres groupes, ou les classes de découvertes qui ont été accueillies cet automne, tous se sont déroulés dans le plus grand respect des règles sanitaires

N° SIREN 824 423
TVA intracommunautaire
FR72 824 433 866



**Auvergne
Rhône-Alpes**
Tourisme

et ont donné entière satisfaction. D'ailleurs, il n'y a jamais eu à déplorer de difficulté lors des séjours des jeunes publics, preuve que la méthode a été efficace.

La saison d'hiver 2021/2022 a débuté sous les meilleurs auspices avec de bons taux de réservation et des projets de classes de découverte nombreux.

Pourtant, ces dernières semaines, nous avons eu à déplorer d'importantes annulations dans les centres d'accueil.

Je comprends les craintes qui peuvent se faire jour à la connaissance des dernières évolutions sanitaires. Cependant, il faut rappeler les efforts des protocoles et rassurer de manière objective les écoles qui pourraient s'interroger sur les conduites à tenir. Les enseignants et directeurs d'école ont besoin du soutien de leur référent DASEN. Ils ne peuvent pas, dans ce contexte, porter seuls la « décision » du départ.

Aussi, je tenais à vous partager cette lecture de la situation et vous dire que nos équipes restent à l'écoute de celles et ceux qui souhaitent être accompagnés dans la confirmation des conditions dans lesquelles les séjours pourront être organisés.

Le réseau des associations (SMBJ, ASCD, IDDJ, Sancy Dôme Juniors, UNAT), peut aussi accompagner les démarches et réflexions des enseignants.

Le bienfait des séjours collectifs, élément indispensable et fondamental dans la construction du jeune citoyen, est reconnu par tous. Pour que tous les enfants puissent en bénéficier, nous espérons votre appui.

Demeurant à votre disposition pour tout complément d'information,

Je vous prie de recevoir, Madame, mes plus respectueuses salutations.

Fabrice PANNEKOUCKE
Président de Auvergne Rhône-Alpes
Tourisme
Conseiller régional

SIEGE SOCIAL
11 BIS QUAI PERRACHE
69002 LYON – FRANCE

SITE DE CLERMONT-FERRAND
59 BOULEVARD LEON JOUHAUX
CS 90706
63050 CLERMONT-FERRAND
CEDEX 2 – FRANCE
TEL +33 (0)4 73 29 49 49

N° SIREN 824 423
TVA intracommunautaire
FR72 824 433 866